Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton
(Québec) J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634
Télécopieur : 450-546-2526
www.st-theodore.com

En bref…

OFFRE D'EMPLOI – BRIGADIER

RESPONSABILITÉS :
Le brigadier scolaire a pour responsabilité principale d'assurer la garde de la traverse d'écoliers prévue sur la voie publique (rue Principale-Dufresne) entre le début et la fin des cours pour les écoliers de l'école primaire (École des Moissons) afin d'assurer leur sécurité sur le chemin de l'école.

EXIGENCES :
Bon jugement, ponctuel, aisance à travailler auprès des enfants, en mesure de travailler dans toutes les conditions climatiques, avoir la capacité de travailler debout selon les heures de travail, être âgé d'au moins 18 ans.

CONDITIONS :
- Poste permanent à temps partiel.
- Durant l'année scolaire seulement, être disponible du lundi au vendredi, selon les plages horaires suivantes : de 7h25 à 7h55, de 11h25 à 11h40, de 12h20 à 12h35, de 14h50 à 15h10.
- Rémunération : ½ heure par déplacement (4x par jour) à 13,50$ de l'heure.
- Début : août 2018.

Toute personne intéressée peut soumettre sa candidature en adressant son curriculum vitae au bureau municipal, au plus tard le lundi 18 juin 2018 à l'attention de Marc Lévesque, Directeur général et sec.-trés., aux coordonnées mentionnées précédemment ou par courrier électronique à *mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca*.

** Le masculin est seulement utilisé pour alléger le texte, l'offre s'adresse autant pour les femmes que les hommes. La Municipalité remercie les candidats de leurs intérêts, toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue.*

Saint-Théodore-d'Acton
Dimanche le 24 juin 2018

AVIS

Installation de panneaux de numérotation indiquant les numéros civique

Veuillez prendre note que dans les prochaines semaines, la municipalité installera progressivement des panneaux d'identification des numéros civiques de vos propriétés. Ceux-ci seront installés à proximité de vos entrées donnant accès à la voie de circulation. Malgré les normes d'implantation, tous les efforts seront mis de l'avant pour assurer que ce panneau n'obstrue pas votre entrée ou qu'il ne nuise à vos aménagements.

Les services de sécurité publique qui desservent la municipalité ont constaté une lacune au niveau de l'identification des immeubles de la municipalité et que celle-ci cause des pertes de temps considérables en situation d'urgence, réduisant ainsi l'efficacité et la rapidité des interventions ainsi que la sécurité des citoyens. Le Conseil est d'avis que la numérotation civique, installée de façon uniforme sur tous les immeubles construits du territoire de la municipalité, s'avèrera un outil indispensable afin d'assurer le repérage rapide desdits immeubles par les services d'urgence et d'utilités publiques.

Notez qu'en vertu de la loi, la municipalité a adopté un règlement pour régir le numérotage des immeubles qui détermine les obligations, les normes d'affichage, la fourniture et la responsabilité, l'enlèvement, déplacement ou dommages causés à l'installation ainsi que les dispositions pénales applicables.

Voici quelques extraits du règlement :

- *L'installation initiale des panneaux de numérotation sera réalisée par la Municipalité ou son mandataire. L'emplacement, le type de matériau, le design et les dimensions des supports et des panneaux de numérotation sont déterminés et/ou approuvés par la Municipalité.*
- *Tout propriétaire à l'obligation de permettre l'installation d'un panneau de numérotation sur sa propriété aux fins d'identification de sa propriété ou des propriétés voisines.*
- *L'installation de ces panneaux est obligatoire et vous ne pouvez les déplacer ou les enlever.*
- *Chaque propriétaire doit s'assurer que la plaque d'identification de numéro civique est bien entretenue et n'est pas obstruée.*
- *Tout propriétaire ou occupant doit aviser la Municipalité sans délai de tout bris ou dommages pouvant être causés aux panneaux de numérotation.*
- *Si le panneau de numérotation est endommagé suite à une intervention autre que municipale, ou d'un accident routier, les frais de remplacement, en tout ou en partie, seront facturés, au prix coûtant, au propriétaire de l'immeuble construit.*
- *Nonobstant toute éventualité du règlement, la Municipalité se réserve le droit de procéder elle-même à la réparation, à l'installation ou au remplacement du panneau de numérotation et ce, aux frais du propriétaire.*
- *Quiconque contrevient ou ne se conforme pas à l'une ou l'autre des dispositions du règlement commet une infraction et est passible en outre des frais pour chaque infraction, d'une amende.*

Les propriétaires de terre peuvent également obtenir un numéro civique. Bien vouloir faire votre demande à la municipalité.

Si vous avez besoin de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Travaux publics - **Travaux prévus prochainement**

Épandage de chlorure utilisé comme abat-poussière	→	Fin juin
Pavage des rues Savoie, Marc-André, Labonté et Gauthier	→	Début juin
Rénovation intérieure de la salle communautaire	→	Mi-juin (aucune location de la mi-juin jusqu'à la fin juillet)
Mise en place d'un trottoir sur la rue Principale	→	Juillet-août
Rechargement de la rue des Pins	→	Juillet

** La présente liste n'est pas une confirmation officielle des projets prévus et ils sont sujets à changements.*

Permis des travaux publics : voirie, accès, ponceau, égout, cours d'eau, etc. Informez-vous auprès du directeur des travaux publics Mathieu Dalpé – Téléphone : 450-546-2634 – Courriel : voirie.st-theodore@mrcacton.qc.ca

Merci aux étudiants en briquetage-maçonnerie de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe. La réfection en briques des deux cabanes des joueurs au terrain de baseball fût une belle expérience de travail communautaire. Ils ont pu démontrer leur expertise et la mettre au profit des loisirs offerts à notre population.

Projet subventionné en partie par :

MRC Acton – Espace créatif

Fonds de soutien aux projets structurants

EPSH École professionnelle de Saint-Hyacinthe – Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Avant

Après

Services d'hygiène - Régie des déchets

PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES
CALENDRIER DE VIDANGES 2018

MUNICIPALITÉ	2018 Route/rang	2018 Nombre de fosses	2019 Route/rang	2019 Nombre de fosses
Saint-Théodore-d'Acton 2018 : Du 12 au 19 octobre	Route des Érables	10	7ième Rang	108
	Rue des Pins	6	Daigneault	8
	8ième Rang	56	Lafrance	13
	Rue Guillaume	3	Gabriel	1
Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.	Rue des Bouleaux	9	Principale	11
	Rue des Trembles	5	Cusson	4
	Route Leclerc	3	Dessaulles	2
	9ième Rang	37	Dufresne	3
	10ième Rang	9	Labonté	3
	12ième Rang	15	Camille	5
	Route 139	50	4ième Rang	6
	Route Tétreault	4	5ième Rang	20
			Petit 6ième Rang	15
			Marc-André	5
			Gauthier	0
			Rémi	5
TOTAL :	**207**		**209**	

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – 2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R3 – Téléphone : 450 774-2350 – Télécopieur : 450 774-9737 – riam@maskatel.net

Également, voici les nouveaux modules de jeux installés au terrain des loisirs :

Évaluation & Taxation - Comptes de taxes

La date ultime où peut être fait le **troisième versement est le 5 juin**. Tout paiement peut être effectué au bureau municipal sur les heures d'ouverture par Interac (débit seulement), par chèque ou en argent, dans toute institution financière ou par paiement électronique (internet).

Services animaliers - Animaux

Au courant de l'été, un représentant de la SPAD s'occupera de la perception et de l'émission des licences sur le territoire de la municipalité. Elle envoie un renouvellement annuel pour le médaillon et s'occupe des comptes recevables. Elle voit également à faire appliquer le règlement municipal sur les licences et à effectuer un recensement tous les trois ans.

Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD)
1605, rue Janelle
Drummondville, (Québec)
J2C 5S5
Tél. (819) 472-5700
Télec. (819) 472-1770
Sans frais 1(855) 472-5700
info@spadrummond.com